

Procès-verbal

de l'assemblée générale annuelle virtuelle

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, tenue en mode virtuel, le mercredi 6 avril 2022, à 19 h 30.

Intervenants :

- M. Luc Pombert, président du conseil d'administration
- M. Jean Boisvert, secrétaire du conseil d'administration
- Mme Martine Fortin, vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité de mise en candidature
- Mme Sylvie Desaulniers, directrice générale
- Mme Marie-Christine Hudon, directrice Communications et développement durable et animatrice de la soirée

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'animatrice se présente et souhaite la bienvenue à tous les membres participant à l'assemblée, puis présente le président du conseil d'administration, M. Luc Pombert.

Le président salue les membres présents et également ses collègues du conseil d'administration, puis les remercie à son tour de leur présence. Le président présente ses acolytes qui l'accompagneront tout au long de l'assemblée.

L'animatrice explique que son rôle sera d'appuyer les intervenants pendant la présentation et leur faire part des questions, commentaires et propositions des membres qui entreront sur la plateforme virtuelle.

L'animatrice rappelle que, comme précisé dans l'avis de convocation, cette formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets, alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée et ce, pour la répartition des excédents annuels et les ristournes.

PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LES MEMBRES

L'animatrice explique que seul un membre de plein droit de la Caisse, admis depuis au moins 90 jours, peut proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct. Elle ajoute que les membres sont connectés par l'entremise de leur session AccèsD, mais qu'ils doivent également respecter les conditions suivantes :

- est une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui fait partie des groupes décrits dans nos statuts;
- est une personne morale ou une société; et
- est un membre réadmis membre de plein droit.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

L'animatrice invite les membres à écouter une capsule vidéo du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'animatrice explique les modalités qui faciliteront le bon déroulement de l'assemblée et les votes en direct. Elle prend quelques instants pour parcourir l'écran afin d'aider les membres à se familiariser avec la plateforme.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Le président explique qu'étant donné qu'il y aura des votes en direct, l'assemblée doit nommer deux personnes scrutatrices. Il recommande alors que soient nommées Mme Marie-Christine Hudon et Mme Martine Janvier afin d'agir comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir. Il explique qu'elles seront chargées de recueillir le résultat des votes et de lui transmettre afin qu'il puisse les communiquer aux membres. Les personnes scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Sur une proposition dûment appuyée, la recommandation de nommer Mme Hudon et Mme Janvier à titre de personnes scrutatrices est adoptée.

Adopté à l'unanimité

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

0141-04-22

L'animatrice demande à M. Jean Boisvert, secrétaire du conseil d'administration, de faire la lecture de l'ordre du jour.

Le secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour ci-dessous :

- Ouverture de l'assemblée
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2021

Présentation des résultats et rapports

- Rapport du conseil d'administration
- Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- Rapport annuel au 31-12-2021
- Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu

Parole aux membres

- Période de questions au conseil d'administration

Présentation des propositions sur le partage des excédents qui feront l'objet d'un vote en différé

- Présentation des scénarios en vue de la votation pour :
 - l'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)
 - l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes

Élection des membres du conseil d'administration

- Rapport du comité de mise en candidature
- Élection par acclamation

Votation en différé

- Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents
- Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Sur une proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est accepté tel que lu par le secrétaire.

Adopté à l'unanimité

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MARS 2021

L'animatrice explique que le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Elle ajoute que puisqu'ils ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ni de résumé ce soir et invite le président à procéder pour l'adoption.

0142-04-22

Le président demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2021. Sur une proposition dûment appuyée, le procès-verbal est adopté.

Adopté à l'unanimité

4.0 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'animatrice invite le président à livrer le rapport du conseil d'administration, mais avant, elle l'invite à présenter son équipe.

Le président présente son équipe composée de 13 administrateurs et 2 administrateurs de la relève. Il s'agit de :

- lui-même, Luc Pombert, président
- Mme Martine Fortin, vice-présidente
- M. Jean Boisvert, secrétaire
- Mme Karine Arseneault, administratrice
- Mme Christina Béland, administratrice
- Mme Monique Bellemare, administratrice
- M. Michel Bournival, administrateur
- Mme Élane Giguère, administratrice
- Mme Chantal Hamelin, administratrice
- M. Jean-Marie Lamy, administrateur
- M. Marc-André Lessard, administrateur
- M. Pierre Lessard, administrateur
- Mme Lucille Tessier, administratrice
- M. Timothy Boisvert, administrateur de la relève
- Mme Lyane Vincent-Déry, administratrice de la relève

Le président présente ensuite son rapport du conseil d'administration que l'on peut également retrouver dans la Revue annuelle au 31 décembre 2021 diffusée sur le site Internet de la Caisse : <http://www.desjardins.com/caisseouestdelamauricie>.

5.0 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

L'animatrice invite le président à présenter le rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Le président présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques au cours du dernier exercice financier.

- Il déclare que le conseil d'administration n'a constaté aucune situation de conflits d'intérêts.
- Il déclare que le conseil d'administration n'a constaté aucune dérogation à la règle déontologique relative aux dépôts et aux prêts accordés aux personnes intéressées.
- Et enfin, il déclare que le conseil d'administration n'a conclu aucun contrat de fourniture de biens ou de services à des personnes visées par le Code.

6.0 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

L'animatrice invite la directrice générale à présenter le rapport annuel.

La directrice générale présente le rapport annuel au 31 décembre 2021.

Elle mentionne qu'en 2021, la Caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, est demeurée bien présente pour aider les membres à traverser cette période particulière qui perdure. Notre raison d'être, enrichir la vie des personnes et des communautés continue à s'incarner dans nos actions au quotidien.

Elle ajoute que les résultats témoignent de la confiance des membres envers notre coopérative de services financiers. Ils reflètent également la saine gestion des affaires de la Caisse. Ce rendement nous encourage à poursuivre nos efforts pour offrir des services et des solutions répondant toujours mieux à leurs attentes.

Volume d'affaires total

Elle explique que grâce à un volume d'affaires sous gestion de 2,31 G\$, en hausse de 7,7 % par rapport à 2020, composé de 1,54 G\$ en épargne placement* (dépôt des membres) et 0,76 G\$ en financement* (prêts aux membres), la Caisse est en bonne position dans son marché. Pour continuer à garantir la meilleure expérience aux membres, nous misons sur des produits novateurs et sur la qualité de notre prestation de services. Nous nous appuyons sur l'expertise de tous nos employés et sur celle de l'ensemble des spécialistes du Mouvement Desjardins.

Total de l'actif

Elle poursuit avec le total de l'actif qui se chiffre à 1 096,50 M\$, soit une augmentation de 5,28 % comparativement à l'an passé. Le détail de la répartition de l'actif se lit comme suit :

15,98 M\$	Trésorerie et dépôts, auprès d'institutions financières
241,47 M\$	Placement dans le fonds de liquidité sous gestion et les dépôts à terme
716,53 M\$	Prêts aux membres
2,05 M\$	Provision pour pertes de crédit
74,96 M\$	Placements dans la Fédération
49,62 M\$	Autres éléments d'actif

Total du passif

Elle poursuit avec le total du passif qui se chiffre 956,61 M\$, soit une variation positive de 4,22 % comparativement à l'an dernier. Le total du passif est composé des dépôts des membres pour 943,47 M\$, des emprunts qui sont à zéro et des autres éléments du passif pour 13,14 M\$.

Total de l'avoir

Elle poursuit avec le total de l'avoir qui se chiffre à 139,89 M\$, en augmentation de 13,13 % comparativement à 2020. Le détail de la répartition se lit comme suit :

0,38 M\$	Capital social
7,17 M\$	Excédents à répartir
3,41 M\$	Cumul des autres éléments du résultat global
128,93 M\$	Réserves

Excédents d'exploitation

Elle poursuit avec les excédents d'exploitation qui se chiffrent à 8 510 k\$, soit une augmentation de 22,66 % par rapport à l'an passé. La répartition se lit comme suit :

17 416 k\$	Revenu net d'intérêts	Variation (1 004) k\$
6 950 k\$	Autres revenus	600 k\$
9 k\$	Dotation à la provision pour pertes de crédit	(1 544) k\$
15 847 k\$	Frais autres que d'intérêts	(432) k\$

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres

Elle termine avec la présentation des excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres qui se chiffrent à 9,02 M\$, soit une diminution de 37,6 % par rapport à l'an dernier. Elle explique en détail ce qui suit :

8,51 M\$	Excédents d'exploitation
7,78 M\$	Revenus (pertes) liés aux placements dans la Fédération
(6,00) M\$	Revenus (perte) liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés
10,30 M\$	Excédents avant impôts et ristournes aux membres
(0,02) M\$	Impôts sur les excédents
10,31 M\$	Excédents avant ristournes aux membres
1,76 M\$	Provision pour ristournes aux membres
(0,47) M\$	Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres

Résultat, une chose à retenir, la Caisse est en excellente santé financière.

* À la Caisse (bilan) et avec les composantes (hors bilan)

7.0 PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

L'animatrice invite Mme Martine Fortin, vice-présidente, à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et autres engagements dans le milieu.

Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

Mme Fortin explique que grâce au FADM, la Caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté; c'est 147 125 \$ qui ont été remis pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activités, soit 105 748 \$ en fonds d'aide et 41 377 \$ en dons et commandites. Elle présente la répartition des sommes investies par le biais du FADM :

26 907 \$	Éducation	25 %
28 652 \$	Santé et saines habitudes de vie	27 %
7 500 \$	Culture	7 %
19 989 \$	Développement économique, emploi et partenariat	19 %
22 700 \$	Engagement social et humanitaire	22 %

Elle explique ensuite qu'au cours de la dernière année, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté pour ainsi se donner une vision sur trois ans de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration dans la communauté et que celui-ci a permis de déterminer des priorités d'investissement afin de s'assurer que l'engagement de la Caisse se traduit par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté. Les priorités d'investissement représentent donc des enjeux sociaux et économiques spécifiques de notre communauté. Ainsi, suite à la consultation de 2020, l'éducation et la persévérance scolaire, les saines habitudes de vie, le développement économique et l'entrepreneuriat, les œuvres humanitaires et les services à la communauté, la culture ainsi que la coopération, sont les six secteurs ayant été identifiés comme étant prioritaires.

Cette politique d'investissement a été rendue publique sur le site Internet de la Caisse. Elle vise à assurer la transparence avec les membres et les partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Mme Fortin présente quelques-uns des projets qui ont été soutenus de manière cohérente avec nos priorités.

- En collaboration avec les Caisses Desjardins de la Mauricie, des bourses d'études ont été remises à des jeunes afin de soutenir la persévérance scolaire.
- Pour contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie, nous avons contribué au projet de terrain de soccer municipal, porté par la Ville de Louiseville, ainsi qu'à l'acquisition d'un tableau d'affichage pour le baseball à Saint-Étienne-des-Grès.
- Le projet Desjardins Jeunes au travail, en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Maskinongé, a permis de contribuer à offrir une première expérience de travail significative pour 10 jeunes de chez nous. Ce projet s'inscrit dans la priorité du développement économique et de l'entrepreneuriat.

Mme Fortin explique les écritures au compte du FADM.

761 k\$	Fonds disponibles au 31 décembre 2020 (réserve)	
225 k\$	Affectation au FADM adoptée par les membres lors de l'AGA 2020	
(78) k\$	Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
	Montant distribué	78 k\$
	Récupération d'impôt	(0) k\$
908 k\$	Solde au 31 décembre 2021	

Dons et commandites

Mme Fortin informe que 41 377 \$ ont été remis à la collectivité en dons et commandites, répartis de la façon suivante :

1 761 \$	Éducation
6 407 \$	Santé et saines habitudes de vie
9 001 \$	Culture
8 319 \$	Développement économique, emploi et partenariat
13 362 \$	Engagement social et humanitaire
2 527 \$	Développement des affaires

Mme Fortin explique que le Fonds du Grand Mouvement demeure l'une de nos initiatives phares pour contribuer à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions. Doté d'une enveloppe de 250 M\$, ce fonds soutiendra des projets structurants jusqu'en 2024. Encore cette année, des idées porteuses d'espoir ont émergé.

Régionalement, nous annonçons l'automne dernier près de 1,7 million \$ remis à 11 organismes de la Mauricie, ce qui illustre bien la créativité et l'esprit entrepreneurial des gens de notre région.

Autres engagements

Mme Fortin ajoute que la Caisse est engagée dans la finance solidaire avec le programme Créavenir, le Microcrédit Desjardins, le Fonds d'entraide Desjardins. Elle est également engagée dans l'éducation financière des jeunes par la caisse scolaire, les ateliers Mes finances, mes choix, les saines habitudes de vie, la persévérance scolaire, les prix Fondations Desjardins, le programme Jeunes administrateurs de la relève. Pour en connaître davantage, elle invite les membres à consulter la Revue annuelle au 31 décembre 2021 diffusée sur le site Internet de la Caisse :

<http://www.desjardins.com/caisseouestdelamauricie>.

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'animatrice invite les membres à poser leurs questions via la plateforme web.

Aucune question à ce moment-ci de l'assemblée.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS

L'animatrice explique que l'assemblée vise à permettre le versement des ristournes individuelles et à la communauté et invite les membres à écouter une capsule vidéo qui présente cet élément distinctif de notre coopérative.

9.0 PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (Ristournes)

L'animatrice explique comment le rapport annuel 2021 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels les membres seront appelés à voter après les présentations de ce soir. Toute la documentation de référence sera d'ailleurs disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

L'animatrice précise que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

L'animatrice invite la directrice générale à présenter la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de répartir les excédents.

La directrice générale présente la répartition des excédents qui se lit comme suit :

9 021 k\$	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	
6 491 \$	Autres éléments du résultat global de l'exercice	
(9 716) \$	Virements réglementaires aux réserves	
	Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	
	En provenance de la réserve du FADM	78 k\$
1 371 k\$	En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres	1 293 k\$
0 k\$	Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	
5 k\$	Ajustement net relatif aux ristournes (année précédente)	
7 712 k\$	Solde de l'état de la variation de l'avoir (au 31-12-2021)	
0 k\$	Alimentation du FADM	(242) k\$
	Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	242 k\$
(2 321) k\$	Alimentation de la RRE	
(4 851) k\$	Alimentation de la réserve générale	
0 \$	Solde à répartir	

Le président demande une proposition pour adopter cette recommandation.

L'animatrice précise que **cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration** concernant la répartition des excédents annuels **sera soumise au vote après les présentations** et discussions de ce soir et mentionne qu'elle y reviendra plus tard dans l'assemblée avec les précisions sur la façon de voter.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

L'animatrice invite la directrice générale à expliquer aux membres la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

La directrice générale présente la recommandation du conseil d'administration qui se lit comme suit :

Proposition de versement pour l'année 2021

242 257 \$	Fonds d'aide au développement du milieu*
1 758 881 \$	Ristournes aux membres*
2 001 138 \$	Ristournes totales

Adoption des taux des ristournes

Ristourne volumes ¹	Taux par 1 000 \$ de volume Particuliers et entreprises	
Compte		279 k\$
Épargne et placements	0,61 \$	286 k\$
Fonds		141 k\$
Prêts et marges de crédit		421 k\$
Ristourne Assurances ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	225 k\$
Ristourne Cartes de crédit ²	0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	89 k\$
Ristourne Produits ²	Montant de 50 \$ ³	318 k\$
Total des ristournes aux membres		1 759 k\$

1 Soumise au vote lors de l'assemblée

2 Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

3 Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Le président demande une proposition pour adopter cette recommandation.

0144-04-21

Sur une proposition dûment appuyée, la recommandation du conseil d'administration concernant l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux des taux de ristournes est adoptée.

Adopté à l'unanimité

L'animatrice précise que **cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration** concernant l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes **sera soumise au vote après les présentations** et discussions de ce soir et mentionne qu'elle y reviendra plus tard dans l'assemblée avec les précisions sur la façon de voter.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avant d'ouvrir la période d'élection, l'animatrice invite les membres à regarder une capsule vidéo présentant la démarche du profil collectif, le processus d'appel de candidatures et le rôle du conseil d'administration.

NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

L'animatrice informe les membres que le président, M. Luc Pombert, agira à titre de président d'élection et que notre secrétaire, M. Jean Boisvert, agira à titre de secrétaire d'élection étant donné que ceux-ci ne sont pas en élection.

* Les ristournes aux membres (après récupération d'impôts) ainsi que l'alimentation du FADM (avant impôts) sont prises à même le RRE.

10.0 RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

L'animatrice invite Madame Martine Fortin, présidente du comité de mise en candidature, à présenter le rapport du comité.

Madame Fortin explique que conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures pour 6 postes à pourvoir a été diffusé, pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 18 janvier 2022, dans tous nos établissements, nos canaux virtuels et notre affichage dynamique.

Madame Fortin explique que pour l'assemblée générale de cette année, le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- des personnes ayant des compétences en gestion financière, comptabilité, droit/déontologie, éducation et technologies de l'information.
- 3 femmes et 3 hommes pour maintenir la parité.
- 3 membres appartenant au groupe d'âge des 18-34 ans et 3 appartenant au groupe d'âge des 35-49 ans.

Ces membres doivent provenir des secteurs géographiques de :

- Louiseville
- Saint-Alexis-des-Monts
- Saint-Justin
- Saint-Léon-le-Grand
- Sainte-Angèle-de-Prémont
- Yamachiche

Parmi ceux-ci, une personne représentant le secteur agricole serait un atout.

Madame Fortin mentionne qu'à l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 6 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins. Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le site Internet de la Caisse et disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

ÉLECTION PAR ACCLAMATION

0145-04-21

Le président mentionne qu'effectivement, nous avons 6 postes à pourvoir au conseil d'administration et que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler. Il déclare donc élues aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

- Monsieur Pierre Lessard pour le groupe de Louiseville
- Monsieur Danny Grenier pour le groupe de Saint-Alexis-des-Monts
- Madame Luce Baril pour le groupe de Saint-Justin
- Madame Éline Giguère pour le groupe de Saint-Léon-le-Grand
- Madame Karine Arseneault pour le groupe de Sainte-Angèle-de-Prémont
- Monsieur Jean-Marie Lamy pour le groupe de Yamachiche

Le président félicite les candidats(es) élus(es) et réélus(es).

11.0 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

L'animatrice donne des précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents. Elle leur explique qu'ils seront appelés à voter sur les éléments suivants soit :

- la répartition des excédents annuels (ristournes)
- le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

L'animatrice ajoute que :

- seuls les membres de plein droit pourront voter.
- La réécoute de notre assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton «mon vote» dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas participé ce soir, ils pourront donc voter en toute connaissance de cause.
- Toute la documentation de référence sera également disponible sur le site Internet (ou sur demande auprès de la Caisse) où vous avez déjà accès aux rapports annuel et financier complets, de même qu'à la revue annuelle 2021 qui met en valeur les réalisations de la Caisse.
- Pour voter, rendez-vous sur AccèsD et cliquez sur le bouton «Mon vote». Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes. Vous pouvez également accéder à la votation par le biais du site Internet de la Caisse, et même sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Vous pouvez le faire en communiquant avec la Caisse. Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

L'animatrice informe que dès ce soir, 6 avril 2022 à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le dimanche 10 avril 2022 et rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter.

PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS

L'animatrice explique que les résultats de vote demeureront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée annuelle de ce soir.

L'animatrice rappelle que pour le partage des excédents, les propositions reçues sont conformes aux scénarios recommandés par votre conseil d'administration. Un vote «POUR» ces deux propositions s'avère le scénario le plus avantageux et conforme aux encadrements applicables.

L'animatrice explique que si jamais il y avait un vote négatif sur les propositions, que les membres seraient invités à participer à la suite de l'assemblée, à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

12.0 SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'animatrice rappelle que la publication des résultats de votes mettra officiellement fin à l'assemblée générale, à moins d'un vote négatif auquel cas, le processus devra être repris une seconde fois.

Le président remercie les membres de leur participation à cette assemblée générale annuelle et ajoute qu'il compte sur eux pour faire de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, une coopérative dont ils continueront d'être fiers. Il les remercie de leur confiance et de leur implication!

Le président félicite les administrateurs nouvellement élus et ajoute que la Caisse a besoin de gens comme eux pour assurer sa pérennité et veiller à préserver sa vitalité coopérative.

Le président remercie les personnes qui l'accompagnent ce soir pour le bon déroulement de l'assemblée.

Le président termine en remerciant tous les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres.

Le président souhaite une bonne fin de soirée aux participants et bon vote, puis les invite à surveiller les prochaines communications.

RÉSULTATS APRÈS LA FERMETURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION

La votation a débuté le mercredi 6 avril 2022 à 23 h 59 et s'est terminée le dimanche 10 avril à 23 h 59. Les résultats ont été reçus le lundi 11 avril à 14 h 16.

0146-04-21

- Les membres ont voté pour l'adoption de la répartition des excédents annuels à raison de :

- 98,55 % de votes pour l'adoption
- 1,45 % de votes contre l'adoption

Adopté à la majorité

0147-04-21

- Les membres ont voté pour l'adoption du versement des ristournes, du versement de toutes sommes au FADM et des taux de ristournes à raison de :

- 84,46 % de votes pour l'adoption
- 15,54 % de votes contre l'adoption

Adopté à la majorité

Les résultats confirment donc le dépôt de la ristourne, prévu au cours des prochaines semaines, ainsi que l'alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM).

L'assemblée est levée le lundi 11 avril à 14 h 16.

LUC POMBERT, président

JEAN BOISVERT, secrétaire